



Carghese

— CASA CUMUNA —

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 29.05.2023.

Heure : 15h00.

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents ou représentés :

Présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Ange SUSINI ; Vannina NEGRONI-DESINI ; Alexia ZANETTACCI ; Dominique POGGI ; Jérôme ALESSANDRI

Secrétaire de séance : Lucie FIMIGACCI

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, huit élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2023/31 Plan de financement installation d'un groupe électrogène à la station d'eau potable : adoptée.
- Délibération n°2023/32 Approbation du bilan d'activité et du bilan financier du centre culturel ; feuillets annexes : bilans : adoptée.
- Délibération n°2023/33 Plan de financement fonctionnement et investissement centre culturel : adoptée.

Demandes de scrutins particuliers : néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de chacune des délibérations.

Teneur des discussions au cours de la séance :

Le procès-verbal de la séance précédente a été arrêté au début de la présente séance, et signé par le Maire et la secrétaire de la séance précédente.

Le Maire : Dominique DONZELLA demande la reprise de la stérilisation des chats errants car la situation devient de plus en plus difficile.

Le conseil accepte de reprendre la campagne de stérilisation, dans les mêmes conditions que la fois précédente (stérilisation de quarante femelles), tout en précisant que l'accent devra être mis sur les chats présents dans le cœur du village.

Le Maire : Il y a un problème de gaspillage de l'eau au port. KYRNOLIA va installer une vanne sécurisée permettant de couper l'eau à certaines heures si besoin est.

Le Maire : Un nouvel accès sera délimité à ses frais pour Monsieur Pierre Mattei, afin qu'il puisse pénétrer dans sa parcelle.

Ange SUSINI : Le problème de stationnement devant le « Bar des amis » perdure malgré l'arrêté.

Dominique POGGI : Les travaux du stade sont quasiment terminés.

Jérôme ALESSANDRI : La société AD VITAM a informatisé les concessions pour une meilleure gestion du cimetière. Il faudra réviser les prix des concessions. Nous nous sommes aperçus à cette occasion que le cimetière communal est plus étendu que nous le pensions et va jusqu'à la route en béton.

Jérôme ALESSANDRI : La confrérie latine pourrait-elle bénéficier du local de l'OTI ? La demande de mise à disposition d'un local remonte à 2019.

Le Conseil est d'accord.

Le Maire : Il conviendra de réunir la commission dédiée à la voirie avant l'été afin de faire un point.

Le Maire : Les réserves en eau potable de la commune seront insatisfaisantes dans 5 à 10 ans. Ainsi, il a été clairement établi, suite à un rendez-vous avec le Président de l'OEHC, qu'il convenait de créer rapidement deux réserves distinctes, l'une destinée à l'eau potable et l'autre destinée aux agriculteurs. En effet les réserves actuelles ne suffiront bientôt plus et de telles opérations nécessitent une anticipation par rapport aux besoins futurs. Pour information, les deux bâches ainsi que la nappe phréatique de Chiuni représentent environ 300 000m³ d'eau selon les années.

Signatures

La secrétaire de séance

Le Maire,
François GARIDACCI

